

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HURIEL

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL

Réunion du 9 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Sauvier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 2 avril 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), PENAUD JP. (pouvoir à S. BOUTET), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT),

Vote des taux de taxe d'ordures ménagères

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire doit se prononcer sur les taux de taxe d'ordures ménagères au titre de l'année 2025. Il présente un tableau retraçant les bases prévisionnelles et le produit attendu par commune qui détermine le taux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide avec 11 voix pour, 9 voix contre et 7 abstentions d'adopter les taux suivants :

TEOM 2025			
COMMUNES	Bases prévisionnelles d'imposition 2025	2025	
		Produit attendu	Taux proposés au vote
ARCHIGNAT	269 094	44 071	16,38
CHAMBERAT	268 970	36 942	13,73
CHAZEMAIS	417 636	66 625	15,95
COURCAIS	297 147	40 571	13,65
HURIEL	2 415 248	364 737	15,10
LA CHAPELAUDE	929 363	123 528	13,29
MESPLES	136 091	16 591	12,19
SAINT DESIRE	499 265	57 033	11,42
SAINT ELOY	79 571	7 259	9,12
SAINT MARTINEN	481 649	78 031	16,20
SAINT PALAIS	228 284	20 610	9,03
SAINT SAUVIER	359 815	42 645	11,85
TREIGNAT	487 899	55 089	11,29
VIPLAIX	363 911	38 886	10,69
	7 243 043	992 618	

Pour copie conforme,
Huriel, le 11 avril 2025

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

